

SEANCE DU 20 MARS 2018

COMPTE RENDU DU 20 MARS 2018

.....
L'an deux mil dix-huit le 20 mars à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur NAULET Loïc, Maire.

Date de la convocation : **14 mars 2018**

PRÉSENTS : MMES et MM NAULET Loïc, COQUELIN André, GIRAUD Nadège, RABILLE Alexandra, MARTINEAU Dominique, ROUILLIER Thérèse, VINCHE Daniel, ARNAUD Joseph, MARTINEZ Alain, COTARD Nadine, LACOUR Luce, BETHUS Virginie, PREAUD Freddy, BROCHARD Sabine, BIRAULT Sébastien, BEYNIE Lucie

ABSENT EXCUSE : Mme LOURDIN Michèle donne pouvoir à M. ARNAUD Joseph

ABSENT : M. CHAIGNEPAIN Frédéric

.....

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Nadine COTARD a été désignée secrétaire de séance.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 20 février 2018

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 20 février 2018.

3. Finances

a. Approbation des comptes administratifs 2017 : budget commune et budget assainissement

Budget Principal commune

		DEPENSES en €	RECETTES en €
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Fonctionnement	1 256 176,14	1 675 361,68
	Investissement	916 205,53	1 383 581,60
REPORTS 2016	Fonctionnement	0	0
	Investissement	82 844,03	0
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018	Fonctionnement	0	0
	Investissement	65 937,70	0
RESULTAT CUMULE	Fonctionnement	1 256 176,14	1 675 361,68
	Investissement	1 064 987,26	1 383 581,60

Soit un excédent de 419 185,54 € pour la section de fonctionnement et un excédent de 384 532,04 € pour la section d'investissement, moins les restes à réaliser soit 318 594,34 € pour la section d'investissement.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2017 budget commune.

Budget Assainissement

		DEPENSES en €	RECETTES en €
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Fonctionnement	146 092,69	301 347,00
	Investissement	126 826,44	229 567,32
REPORTS 2016	Fonctionnement	0	30 000,00
	Investissement	0	57 623,03
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018	Fonctionnement	0	0
	Investissement	0	0
RESULTAT CUMULE	Fonctionnement	146 092,69	331 347,00
	Investissement	126 826,44	287 190,35

Soit un excédent de 185 254,31 € pour la section de fonctionnement et un excédent de 160 363,91 € pour la section d'investissement, soit un total de 345 618,22 €.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2017 budget assainissement.

b. Approbation des comptes de gestion 2017 du trésorier municipal : budgets commune et assainissement

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les comptes de gestion 2017 du trésorier municipal des budgets commune et assainissement.

c. Affectation du résultat 2017 : budget commune

Le Conseil Municipal a décidé l'affectation de la totalité de l'excédent de la section de fonctionnement du compte administratif 2017 à la section investissement sur le budget 2018 d'un montant de 419 185,54 €.

d. Vote des subventions communales

Le Conseil Municipal a attribué à l'unanimité l'attribution des subventions communales suivantes :

Ecole privée l'Aiguillon sur Vie	97470 €
Ecole privée La Chapelle St Gilles	2280 €
MFR BOURNEZEAU	55 €
MFR Mareuil sur Lay	55 €
MFR Mouilleron St Germain	165 €
MFR St Gilles Croix de Vie	275 €
Chambre des métiers la Roche/Yon	220 €
MFR IFACOM La Ferrière	110 €
Aforbat La Roche sur Yon	110 €
AREAMS IME	110 €
BANQUE ALIMENTAIRE	175 €
ADOT	60 €
UDAF	85 €
SECOURS CATHOLIQUE	100 €
L'ETAPE	100 €
SECOURS POPULAIRE	100 €
ADMR	1 383 €
AMAD	420 €
RESTOS DU CŒUR	100 €
SOLIDARITES PAYSANS	100 €
FOOT	2000 €
Roule Petit	180 €
Chorale Clé des Chants	100 €
Anim Prairie	200 €
Styl art	50 €
UNC	170 €
UNC subv exceptionnelle	450 €
CANTINE subv exceptionnelle	736 €
Budget CCAS	1000 €
DON DU SANG	60 €

108 419 €

e. Vote du taux des impôts pour l'année 2018

Le Conseil Municipal a fixé à l'unanimité les taux de la façon suivante (augmentation de 0,5 %) :

- Taux de la taxe d'habitation : 16,47 % (16,39 % en 2017)
- Taux de la taxe foncière bâtie : 13,92 % (13,85 % en 2017)
- Taux de la taxe foncière non bâtie : 46,36 % (46,13 % en 2017)

f. Vote du budget primitif 2018 : budget principal commune

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le budget primitif 2018 de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
Charges à caractère général	395 077,00	Atténuations de charges	2 600,00
Charges de personnel et frais assimilés	400 980,00	Produits des services, du domaine et ventes diverses	33 895,00
Autres charges de gestion courante	178 539,00	Impôts et taxes	829 943,00
Charges financières	64 000,00	Dotations, subventions et participations	364 450,00
Total dépenses réelles	1 038 596,00	Autres produits de gestion courante	82 000,00
Ecritures d'ordre entre sections	100 000,00	Produits exceptionnels	500,00
Virement à la section investissement	199 792,00	Total recettes réelles	1 313 388,00
		Ecritures d'ordre entre sections	25 000,00
TOTAL GENERAL	1 338 388,00	TOTAL GENERAL	1 338 388,00

INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant en €
Immobilisations corporelles	10 000,00
Remboursement d'emprunts (capital)	132 000,00
Remboursement prêt relais TVA	33 000,00
Cautions	2 000,00
Achat de matériel	75 000,00
Eclairage public	60 000,00
Travaux de bâtiments	75 000,00
Travaux de voirie	100 000,00
Ilot Rogatien Mornet	400 000,00
Secteur rue des fiefs	5 000,00
Achat local commercial fleuriste	200 000,00
Acquisition terrains rue de la fontaine	20 000,00
Rénovation bâtiments activité culturelle	146 400,00
Equipement sportif skate park	146 400,00
Maison paramédicale	300 000,00
Espaces verts gestion différenciée	4 772,88
Restes à réaliser	65 937,70
Ecritures d'ordre entre sections	25 000,00
TOTAL GENERAL	1 800 510,58

Recettes	Montant en €
Virement de la section fonctionnement	199 792,00
FCTVA	75 000,00
Subventions d'investissement	145 001,00
Taxe d'aménagement	35 000,00
Dépôt et cautionnement	2 000,00
Excédent de fonctionnement 2017	419 185,54
Solde d'investissement reporté 2017	384 532,04
Emprunt	300 000,00
Cessions (ventes)	140 000,00
Ecritures d'ordre (amortissements)	100 000,00
TOTAL GENERAL	1 800 510,58

4. Urbanisme

a. Acquisition des parcelles 318 et 319 rue de la fontaine

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'acquisition des parcelles 318 et 319 de la rue de la fontaine aux consorts Penaud, au prix de 12 033 € pour une superficie totale de 191 m², hors frais de notaire.

b. Vente de la Grange rue des fiefs

Suite aux différentes propositions, le Conseil Municipal a retenu celle de M. et Mme ROUSSEAU Matthieu, pour un prix de vente fixé à 110 000 €. (16 voix pour, 1 abstention).

c. DIA déposées en mairie pour lesquelles la commune n'a pas exercé son droit de préemption

Information des DIA (Déclarations d'Intention d'Aliéner).

5. Ressources humaines

a. Contrats pour accroissement temporaire d'activité

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les contrats suivants :

- Contrat à durée déterminée d'une durée de 3 mois pour Mme Hélène PILET au service administratif de la mairie (accueil) à compter du 01^{er} avril 2018
- Contrat à durée déterminée du 26 mars au 14 juin 2018 pour Mme Florence LEGE à l'agence postale.

b. Rémunération des heures supplémentaires

Les agents de la commune sont amenés à faire des heures supplémentaires dans le cadre de leurs fonctions. Une délibération est déjà existante, mais une mise à jour réglementaire est nécessaire.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le versement de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires.

6. Questions diverses

- Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la convention de groupement de commandes pour la passation d'un marché de reconnaissance des réseaux enterrés détection non intrusive et géo référencement des réseaux sensibles, avec la communauté de communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, afin de s'acquitter de l'obligation relative au marquage-piquetage des réseaux enterrés avant travaux.

La séance est levée à 23h00.

Affiché en exécution de l'article L.2121-25 et art.2121-11 du CGCT

Le Maire,
Loïc NAULET



Le secrétaire de séance,
Nadine COTARD

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Nadine Cotard', written over a faint circular stamp.